

Article 21 du Règlement

D'ailleurs, les émissions qu'il animait dépassaient le cadre purement sportif et de divertissement. Elles ont contribué à nous faire prendre conscience de notre identité à l'époque où nous sommes passés du statut de colonie à celui de pays souverain. Si le hockey est notre sport national, Foster Hewitt en est largement responsable. L'exclamation qu'il lançait volontiers: «... lance et compte», est devenue une tournure populaire du langage.

Mais d'autres raisons expliquent également le flot d'hommages dont il a été l'objet depuis son décès. A une époque où il est souvent difficile de distinguer un match de hockey d'un combat de rue, ou même d'une période de questions orales, son langage et sa tenue illustraient assez bien ce qu'il est convenu d'appeler l'esprit sportif.

S'il est vrai que Foster Hewitt appartient à tous les Canadiens, il a toujours habité dans la région de Toronto. Il a passé ses dernières années à la Villa Providence et à l'hôpital de Scarborough-Ouest, et comme j'étais son député, j'ai le privilège de lui rendre ce bref hommage aujourd'hui à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

* * *

L'AIDE EXTÉRIEURE

LE NÉPAL—LE DON PAR LE CANADA D'UN CENTRE DE FORMATION D'AUXILIAIRES MÉDICAUX

M. Barry Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur le Président, j'ai eu le privilège de passer presque toute la semaine dernière au Népal où je représentais la ministre des relations extérieures (M^{me} Vézina) qui est chargée de l'Agence canadienne de développement international.

En compagnie de notre ambassadeur, M. Bill Warden, j'ai présidé la cérémonie de passation, au gouvernement de sa Majesté du Népal, du centre communautaire de formation d'auxiliaires médicaux de Dhanakuta et de six autres centres de soins éloignés, des projets de 4.4 millions de dollars. Ces projets sont un grand pas dans la prestation de services médicaux à tous les Népalais prévue pour l'an 2,000.

C'était non seulement réconfortant d'assister à l'achèvement d'un projet de l'ACDI, mais agréable également d'être accueilli par des hôtes aussi reconnaissants.

Notre aide au Népal au cours des 15 dernières années a surtout porté sur les soins médicaux, les relevés cartographiques, l'exploitation de ressources hydrauliques et sur l'aviation civile. La fierté qu'éprouvent les Népalais d'avoir nos Twin Otters constitue une excellente publicité pour cet appareil remarquable.

En me promenant dans les villages népalais situés au flanc des contreforts de l'Himalaya, la faim, la pauvreté, la maladie et les conditions insalubres dans lesquelles vivent nombre de gens m'ont rappelé le dynamisme de notre pays et la qualité de vie dont jouit la majorité de nos concitoyens.

Les Népalais considèrent le Canada comme un pays pacifique, un pays ami qui les aide généreusement. Nous devrions nous estimer chanceux de vivre dans le pays le plus respecté de la terre.

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

LE QUÉBEC—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Carlo Rossi (Bourassa): Monsieur le Président, l'Office de l'expansion économique de Montréal a confirmé, dans un rapport rendu public la semaine dernière, que la ville de Montréal s'est développée grâce à l'industrie du transport.

Pourtant, dans le transport aérien, le gouvernement conservateur sert au Québec et à Montréal des arguments que l'hebdomadaire «*Finance*» qualifie d'arguments frelatés et vicieux.

Entre autres, monsieur le Président, le ministre d'État (Transports) (M. Bouchard) a admis son incompétence en tentant de justifier son inefficacité en vue de conserver à Montréal ce qui reste encore au Québec de la grande industrie du transport aérien.

L'éditorialiste François Roberge conclut, dans son éditorial du 22 avril 1985, que Montréal est en train de perdre sa chemise dans plusieurs dossiers à cause de la faiblesse du caucus québécois.

Monsieur le Président, je demande au caucus conservateur du Québec, cette députation silencieuse, d'oublier son patronage éhonté et de commencer à s'occuper des vrais dossiers avant qu'il ne soit trop tard.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LA GREAT LAKES FOREST PRODUCTS LIMITED

M. Iain Angus (Thunder Bay-Atikokan): Monsieur le Président, dans son cahier d'hier sur l'économie, le *Globe and Mail* déclarait que la société Great Lakes Forest Products Limited, de Thunder Bay et Dryden, espérait une diminution de l'impôt sur les sociétés de la part du gouvernement du Canada. Il ne s'agit pas d'une société sans le sou. L'an dernier, elle a réalisé 26.8 millions de bénéfices. A ce jour, elle a déjà reçu 48 millions de subventions des gouvernements de l'Ontario et du Canada. Cette société doit déjà aux contribuables canadiens 125 millions de dollars en impôts différés.

• (1415)

La Great Lakes a décidé d'investir 32 millions de dollars canadiens pour la construction d'une usine de pâte et de papier aux États-Unis, ce qui fera disparaître des emplois en Colombie-Britannique. La société n'a toujours pas indemnisé les Indiens des réserves White Dog et Grassy Narrows pour les avoir privés de leurs moyens de subsistance, il y a quelque dix ans.

Je prétends, monsieur le Président, que non seulement cette société n'a nullement le droit d'espérer une nouvelle aide des contribuables, mais que de plus elle devrait être forcée de respecter ses engagements vis-à-vis de la société canadienne.

Le premier ministre (M. Mulroney) devrait appeler M. Charles Carter, président de la Great Lakes Forest Product, au 807-475-2110, et lui dire que la réponse est «non». En ce qui nous concerne, nous estimons que la Great Lakes a déjà beaucoup trop profité de nous.